



Art, Musique & Spectacle en Lozère
www.amusel.org

CHANAC
Stage du 22 juillet au 2 août 2017

Responsable de session : Myriam CHIAPPARIN

Violon : Corinne JEANSONNIE, Arnaud LEHMANN

Alto : Catherine DEMONCHY

Violoncelle : Lucie CHAPEL, Guillaume FRANÇOIS

Contrebasse : Éric LANCELOT

Piano : Thomas DELCLAUD

Flûte traversière : Myriam CHIAPPARIN, Anaïs BENOIT

Hautbois : Véronique PÉRISSE

Clarinette : Frédérique MOINE

Basson et Fagott : Marc MOUGINOT

Cor : Pierre ROUGERIE

Trombone : Sylvain DELVAUX

Harpe : Violaine AMSLER

Guitare : Atahualpa FERLY

Solfège complémentaire : Hervé CHIAPPARIN

Pianiste accompagnateur : Olivier BESNARD

Lieu du stage :

Située au sud du massif central, la Lozère constitue la partie septentrionale de la région Languedoc-Roussillon. Département montagnard dont l'altitude moyenne est la plus élevée de France (1000 m), la Lozère se partage en cinq régions naturelles : Aubrac ; Cévennes ; Gorges du Tarn et de la Jonte, Causses Méjean et de Sauveterre ; Margeride ; Vallée du Lot et Mont Lozère.

Le petit bourg de Chanac (1315 hab, 650 m d'altitude) se situe dans la haute vallée du Lot, à mi-chemin entre Mende et Marvejols ; adossé au causse de Sauveterre, il offre de magnifiques paysages de moyenne montagne.

Organisation pédagogique :

L'organisation des cours est décidée par chaque professeur en fonction du nombre d'élèves et des niveaux, et sera affichée au centre Marie Rivier le soir de l'arrivée.

L'Association garantit un minimum de 30 minutes de cours quotidien, pour chaque stagiaire, avec un professeur de l'instrument choisi.

Les stagiaires qui souhaitent faire de la musique de chambre peuvent nous le signaler à l'avance et proposer des œuvres (apportez vos partitions !). Dans ce cas, les cours de musique de chambre seront organisés selon la disponibilité des professeurs, en plus ou à la place des cours individuels.

Chaque stagiaire aura la possibilité de participer à un orchestre, selon son niveau.

L'Association garantit aux stagiaires pianistes la disposition d'un instrument de travail (acoustique !) au minimum trois heures par jour.

Les stagiaires sont invités, dans la limite des places disponibles, aux concerts donnés par leurs professeurs, et peuvent assister à tous les cours comme auditeurs.

Plusieurs auditions seront organisées dans le courant du stage ; un concert en l'église de Chanac sera proposé, sur avis de leur professeur, aux stagiaires les plus avancés.



Organisation matérielle :

Les stagiaires qui le souhaitent peuvent s'inscrire uniquement aux cours, et prendre en charge leur intendance complète (hébergement et repas). Chanac dispose d'un camping et d'un village de gîtes attrayants, à proximité



de la piscine municipale dont l'entrée est gratuite pour les stagiaires. (La visite du site de Chanac est vivement conseillée).

*Comme les années précédentes, une formule de pension complète, avec encadrement des mineurs par des animateurs qualifiés (BAFA), est proposée au centre d'accueil de l'école Marie-Rivier de Chanac, récemment rénové, dans des chambres de 2 à 7 lits (**draps fournis, linge de toilette non**).*

Pour les familles et parents présents durant tout le stage, la formule de demi-pension avec encadrement est particulièrement recommandée, car elle permet aux stagiaires accompagnés de retrouver leur famille le soir, tout en profitant de la vie du groupe.

Tous les stages AMUSEL sont déclarés « Jeunesse & Sport ».

Transport collectif :

L'association AMUSEL met à la disposition des stagiaires qui le souhaitent un car Paris/Chanac, où les mineurs seront encadrés pendant le voyage par des animateurs du stage.

Le départ aura lieu le samedi 22 juillet en début de matinée, le retour le mercredi 2 août en fin d'après-midi.

Conformément au contrat MAIF Raqvam « Petites et moyennes Associations », toutes les activités organisées par AMUSEL sont garanties, y compris les trajets collectifs.

Liens utiles :

Le site de Chanac :

<http://www.chanac.fr>

Le site du Conseil Général :

<http://www.lozere.fr>

Un beau site, très complet :

<http://www.amilo.net>



Corinne JEANSONNIE : Professeur titulaire au CRR d'Aix-en-Provence et au CRC de Maisons-Laffitte, titulaire du DE, Médaille d'Or et Mention d'Excellence du CRR de Rueil (*M. Moulin*), membre de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix



Arnaud LEHMANN : Professeur au CRR de Nancy et au CRD du Blanc-Mesnil, titulaire du CA, 1er Prix du CNSM de Paris (*Pierre Doukan/Olivier Charlier*), perfectionnement au Banff Center for the Arts (Canada) et au CNSM de Lyon, Membre de l'Orchestre « Les Siècles » dirigé par F.X. Roth



Catherine DEMONCHY : Professeur titulaire au CRC de Neuilly-sur-Marne, titulaire du DE (CNFPT), 1er Prix d'alto à l'unanimité du CNSM de Paris (*Jean Sulem*), Membre du Quatuor « Sine Qua Non »



Lucie CHAPEL : Professeur aux CRC de Fontenay-sous-Bois et des Lilas, titulaire du DE et d'une Maîtrise de musicologie à Paris IV-Sorbonne, membre de la Compagnie "Les Archets à Bâbord"



Guillaume FRANÇOIS : Professeur des Conservatoires de Paris, titulaire du DE, Membre de l'Orchestre « Les Siècles »



Éric LANCELOT : Professeur des Conservatoires de Paris, titulaire du DE, 1ers Prix de contrebasse du CNSM de Paris (*J-M Rollez*),



Thomas DELCLAUD : Professeur titulaire au Conservatoire de Musique de Genève, titulaire du CA, 1ers Prix de piano (*Roger Muraro*) et d'écriture du CNSM de Lyon, 1er Prix de musique de chambre (*Claire Désert*) du CNSMDP



Myriam CHIAPPARIN : Professeur titulaire au CRC de Fontenay-sous-Bois (94), titulaire du CA (CNSM de Paris), 1er Prix de virtuosité de Genève (*Maxence Larrieu*) . Membre du quatuor Campsis



Anaïs BENOIT : Professeur au Pôle d'Enseignement Supérieur Paris-Boulogne et au CRR de Boulogne-Billancourt, 1er Prix de flûte au CNSM de Paris (*Pierre-Yves ARTAUD*), petite flûte solo de l'Orchestre de Paris



Véronique PÉRISSE : Professeur aux CRC de Fontenay-sous-Bois, professeur au CRD d'Evreux, titulaire du CA, DFS de hautbois (*Jacques Tys*) au CNSM de Paris, se perfectionne auprès de Thomas Indermühle à Karlsruhe



Frédérique MOINE : Professeur au CRC de Houilles et à la Schola Cantorum de Paris, Titulaire du CA et d'un Master II au conservatoire Royal de Bruxelles (*Ronald Van Spaendonck*)



Marc MOUGINOT : Professeur de basson et fagott au CRD de Saint-Malo, Prix d'Excellence du CRR de Versailles (*Gilbert Audin*), Premiers Prix de basson (*Maurice Allard*) et de musique de chambre (*Christian Lardé*) du CNSM de Paris, lauréat du Concours International de basson de Toulon, 1er basson solo de l'Orchestre Symphonique de Bretagne



Pierre ROUGERIE : Professeur au CRD de Nevers, 1er Prix du CNSM de Lyon (*Michel Garcin-Marrou*), membre de l'Orchestre « Les Siècles », collabore avec les principaux orchestres parisiens.



Sylvain DELVAUX : Professeur des Conservatoires de Paris (CRR et CMA XIX), titulaire du DE, 1er Prix à l'unanimité du CNSM de Lyon (*Frédéric Potier*), membre de l'Orchestre National d'Ile de France et des « Sacqueboutiers de Toulouse ».



Violaine AMSLER : Professeur aux CRC de Châtillon et Choisy-le-Roi, titulaire du DE, 1er prix du CRR de Tours (*Catherine de Preissac*) et 1er prix de perfectionnement. Membre de diverses formations de musique de chambre et invitée d'orchestres (*Pasdeloup, ONDIF, Colonne, Lamoureux,...*)



Atahualpa FERLY : Professeur des Conservatoires de Paris, 1er Prix du CNSMDP (*R. Dyens*), lauréat des Concours Internationaux de Montdidier, Bardonecchia, et Inter-Caraïbes



Hervé CHIAPPARIN : Professeur titulaire de Solfège et Violoncelle au CRC de Boissy-Saint-Léger, dirige le BSL Orchestra, Prix de Solfège spécialisé (*Christian Manen*) et de violoncelle (*Roland Pidoux*) du CNSM de Paris

Règlement :

En dehors de leurs heures de cours et de leurs heures de travail personnel, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité d'animateurs diplômés du BAFA. Le non-respect des lieux ou l'absence de discrétion entre 22h et 8h entraîne l'exclusion. L'Association se réserve le droit, en cas d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté, ou en cas d'indisponibilité d'un ou de plusieurs professeurs, ou en cas d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou partie du stage. L'Association restituera alors dans les meilleurs délais les sommes versées, à l'exclusion de tout autre indemnité.

L'envoi du bulletin d'inscription vaut acceptation pleine et sans réserve du présent règlement et des conditions d'inscription stipulées sur ce dépliant.

Bulletin d'inscription à la session du 22 juillet au 2 août 2017

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

F ou G

Adresse :

Tél stagiaire :

Tél parents :

Mail stagiaire :

Mail parents :

Professeur souhaité pour le stage :

Professeur habituel :

Instrument :

Conservatoire :

Niveau :

Réductions

- ***Le tarif junior est accordé aux stagiaires de moins de 11 ans au premier jour du stage***
- ***Pour les fratries, ou en cas d'inscriptions à plusieurs instruments pour un même stagiaire, **une remise de 10% sera consentie sur le coût pédagogique de la deuxième inscription et des suivantes.*****
- ***Aucune remise ne pourra être consentie sur les tarifs junior, ni sur les prestations annexes (hébergement, encadrement, repas, voyages, etc.)***

À noter

- ***Les options type « hébergement » ou « transport » sont remboursables jusqu'au 1er juin avec 10% de retenue. Les arrhes ne sont pas remboursables.***
- ***L'Association AMUSEL accepte les chèques-vacances***

Stage Instrumental	420 €	
<i>Ou Stage Instrumental junior</i>	380 €	
<i>Ou Stage Piano</i>	510 €	
<i>Ou Stage Piano junior</i>	470 €	
Option piano complémentaire	95 €	
Option solfège complémentaire	150 €	
Frais de dossier (offerts si inscription avant le 16 avril)	30 €	
TOTAL des frais pédagogiques		
Si virement, date du virement :		

Sur ce montant total des frais pédagogiques, seuls des arrhes non remboursables de 200 € sont dûs immédiatement, le solde n'étant à verser qu'un mois avant le début du stage.

Ces 200 € d'arrhes sont à additionner avec le « Total des options choisies » du tableau ci-dessous, le tout étant à verser AVEC le bulletin d'inscription, soit par virement bancaire (voir RIB ci-dessous) - **solution la plus sûre et vivement recommandée** – soit par chèque bancaire ou chèques-vacances.

Hébergé et encadrement en pension complète (mineurs)	400 €	
<i>Ou Hébergement en pension complète</i> (majeurs)	320 €	
<i>Ou Encadrement en demi-pension</i> (mineurs)	180 €	
<i>Ou Repas de midi seuls</i> (majeurs)	100 €	
Transport aller	50 €	
Place dans le car pour violoncelle à l'aller	10 €	
Transport retour	50 €	
Place dans le car pour violoncelle au retour	10 €	
TOTAL des options choisies – À régler dès l'inscription –		

Le dossier complet est à adresser à :

Myriam CHIAPPARIN 58 bis, rue Jean Jaurès 94320 THIAIS
 Portable : 06 60 75 69 64 E-Mail : myriamchiapparin@gmail.com

Coordonnées bancaires d'AMUSEL

(Crédit Mutuel de Lozère, 7 bd Henri Bourrillon – 48000 Mende)

France : 10278 / 07962 / 00020063001 / 24

IBAN : FR76 1027 8079 6200 0200 6300 124 BIC : CMCIFR2A

Les + AMUSEL

- **L'option piano** : unanimement appréciée, cette option est maintenant pérenne, et est rejointe, comme l'été passé, par...
- **L'option solfège complémentaire** : la vogue de la *formation musicale* a donné une teinte faussement obsolète à l'enseignement du solfège de haut niveau, qui était une spécificité française reconnue. Aujourd'hui, la plupart des jeunes musiciens déchiffrent très mal, car tel le français à l'école primaire, ils ne savent plus *lire la musique*... Hervé CHIAPPARIN revient sur l'essentiel.
- **L'orchestre de Chanac continue !** Comme les années passées, il sera proposé des pièces d'orchestre adaptées à tous les niveaux.
- **Les stagiaires majeurs hébergés par leurs propres moyens** auront la possibilité de prendre leurs repas au centre d'accueil, à condition de s'engager à l'avance sur la totalité du séjour, c'est-à-dire pour onze déjeuners. Cette option leur sera facturée 100 €, **et devra être réglée dès l'inscription.**
- **Les stagiaires majeurs** sont invités à se rapprocher au plus vite du village de gîtes de Chanac (se renseigner au 06 82 93 60 68), car il existe des possibilités de locations intéressantes, dans l'habitat et le cadre privilégiés de ce village, si l'on arrive avec un groupe de colocataires déjà constitué, bien entendu.

Pierre MATHOULIN, Président
Jérôme ARGER-LEFÈVRE, Directeur Artistique
Maurice VINCENS, vice-Président
Anne-Marie SABAT, Secrétaire
Philippe ROCHOUX, Trésorier

Siège social : Mairie de Chanac 48230 CHANAC
Parution au JO du 25/11/2006 - N° d'annonce : 746
Licence de producteur de spectacles n° 2-1019297

